LA **COMMISSION** DE **SUIVI** DES **CONVENTIONS** ET DE LA **PERFORMANCE**

Créée par le Bureau de l'Unédic en avril 2024, cette commission veille au suivi de la mise en œuvre opérationnelle des conventions qui régissent les relations de l'Unédic avec ses partenaires, dont ses opérateurs. Elle assure également le suivi de la performance de ses principaux opérateurs à travers l'examen régulier des indicateurs associés. La commission se réunit au moins deux fois par an.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DES CONVENTIONS ET DE LA PERFORMANCE **2026-2027**

La commission est composée de 8 membres du Conseil d'administration

- M. Yanis Aubert, FO (Collège salariés)
- M. Frédéric Belouze, CFTC (Collège salariés)
- Mme. Karine Jan, Les Entrepreneurs (Collège employeurs)
- Mme. Claire Lalanne, CGT (Collège salariés)
- M. Bertrand Mahé, CFE-CGC (Collège salariés)
- M. François Migayrou, Medef (Collège employeurs)
- Mme. Chantal Richard, CFDT (Collège salariés)
- M. Christophe Sans, U2P (Collège employeurs)

Et de 4 suppléants

- Mme Laure Doucin, FO (Collège salariés)
- Mme Candice Goutard, U2P (Collège employeurs)
- Mme. Claire Richier, Les Entrepreneurs (Collège employeurs)
- Mme. Maylis Rio-Lachaud, CFE-CGC (Collège salariés)